COPIE CERTIFIÉE

875 3425

FINANCE 2000
Société anonyme au capital de 30 000 000 F
42, rue d'Anjou - 75 008 PARIS
R.C.S. PARIS B 340 642 016

Tal de Commerce de Paris
07 MAI 1998
24455

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUILLET 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt six sept,
Le dix sept juillet,

Le Conseil d'administration s'est réuni au siège social.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION, administrateur, représentée par Monsieur Olivier DILLENSCHNEIDER
- TRADITION SERVICE HOLDING, administrateur, représentée par Monsieur Guido BOEHI
- Madame Ghislaine MATTLINGER, administrateur.

Le Conseil, réunissant la présence effective de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Pascal BEGLIN, intervenue le 16 juillet 1997, et décide de ne pas le remplacer.

Le Conseil s'est réuni en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination de Madame Ghislaine MATTLINGER en tant que Président du Conseil d'administration.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident, à l'unanimité, de nommer Madame Ghislaine MATTLINGER en tant que Président du Conseil d'administration, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.
Au titre de ses fonctions de Président, Madame MATTLINGER ne percevra aucune rémunération.

Madame MATTLINGER remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne et déclare accepter les fonctions de Président ayant précisé qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Madame MATTLINGER assumera sous sa responsabilité la direction générale de la société et la représentera dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve toutefois de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées générales et au Conseil d'administration.

Le Président ne pourra néanmoins consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du Conseil d'administration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président

Un Administrateur

Bon pour acceptation de la fonction de Président du Conseil d'Administration

FINANCE 2000
Société Anonyme
Au capital de 30 000 000 francs
42, rue d'Anjou - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 340 642 016

Paris, le 14 avril 1998

Je soussignée, Mademoiselle Ghislaine MATTLINGER, Président du Conseil d'administration de la société FINANCE 2000, déclare reprendre en cette qualité les actes passés par ladite société entre la démission de l'ancien Président du Conseil d'administration, Monsieur Claude VERCAMBRE, intervenue à l'issue de l'assemblée générale du 28 mai 1997, et ma nomination à cette fonction décidée lors du Conseil d'administration du 17 juillet 1997.